

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 2 décembre 2025

Date de convocation : le 25 novembre 2025

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon, sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h08 et levée à 19h19

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 27
- Ayant pris part au vote : 27
- Ayant donné procuration : 1

G.B.M : BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; STAELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : AUBRY Didier ;

Étaient excusés :

G.B.M : BAEHR Frédérique suppléante de Sébastien COUDRY ; COUDRY Sébastien ; HUOT Daniel ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROUX Jean-Hugues ;

C.C.L.L : MONNIER Alain,

C.C.V.M : GAUTHIER André

Résultat du vote :

- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Vincent FIÉTIER

Procuration de vote :

Mandant : GAUTHIER André

Mandataire : AUBRY Didier

VALORISATION ORGANIQUE

GRILLE TARIFAIRES POUR LA VENTE DE COMPOSTEURS ET MATERIELS DE COMPOSTAGE 2026

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

Principes généraux

En 2025 on a assisté à une stabilisation de la pratique du compostage par les usagers, après une année 2024 en forte croissance en raison de la mise en œuvre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

Dans ce contexte il est proposé de poursuivre les modalités d'accompagnement des usagers en habitat collectif et en habitat individuel.

La fourniture de composteurs individuels gratuits, à partir de bacs de collecte réemployé, n'ayant pas pu être concrétisée en 2025, sera mise en œuvre dès le premier trimestre 2026. Ainsi, l'usager en habitat individuel aura le choix entre une solution gratuite à partir de matériau de récupération, ou un composteur neuf, à tarif subventionné.

I. COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1. Bilan des ventes de composteurs et lombricomposteurs

Le bilan des ventes de composteurs est le suivant (16 ventes organisées par le SYBERT en 2025 contre 21 ventes en 2024 en raison de la mise en œuvre de la loi AGEC) :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 au 01/11/25
Nombre de composteurs	685	642	437	170	297	522	674	1378	768
Nombre de lombricomposteurs	18	20	25	14	13	16	13	19	4

2. Proposition de tarifs 2026 pour les composteurs individuels et lombricomposteurs

Public concerné :

- habitants du SYBERT, en maison, directement ou via l'EPCI membre du SYBERT ou commune du SYBERT par application d'une convention de revente.
- Producteurs professionnels (associations, entreprises, services publics) implantés sur le territoire du SYBERT, disposant d'un contrat de collecte de leurs déchets auprès d'un EPCI adhérent, et produisant des biodéchets assimilables à ceux d'un ménage en nature et quantité.

Modèles proposés :

- composteur en bois, 2 tailles possibles (300 L et 600 L) ;
- composteur en plastique, 2 tailles possibles (300 L et 600 L) ;
- lombricomposteur Wormbox (format rond) ;

- grilles anti-rongeurs, 2 tailles possibles (300 L et 600 L) : pour compostage en établissement uniquement (entreprises, associations, etc.).

Les propositions de tarifs de vente des composteurs individuels proposés pour 2024 sont détaillées ci-dessous :

DÉSIGNATION	TARIF 2025 pour mémoire (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COÛT RÉSIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2026 (€ TTC)	TARIF 2025 (€ HT)
Composteur en bois petit modèle (environ 300L)* + seau	30 €	71,10 € 72,60 €	34,25 € 35,50 €	30 €	25 €
Composteur en bois grand modèle (environ 600L)* + seau	40 €	82,60 € 82,20 €	35,50 € 35,17 €	40 €	33,33 €
Composteur en plastique petit modèle (environ 300L) + seau	30 €	44,40 €	12 €	30 €	25 €
Composteur en plastique grand modèle (environ 600L) + seau	40 €	72,44 €	27,04 €	40 €	33,33 €
Aérateur de compost	15 €	32,96 €	14,97 €	15 €	12,50 €
Lombricomposteur	40 €	87,30 €	40,00 €	40 €	33,33 €
Bioseau	2 €	3,97 €	1,64 €	2 €	1,67 €
Composteur en bois petit modèle (environ 300L)* + grille anti-rongeur 300L*	72 €	105,20 € 128,40 €	27,67 € 47,00 €	72 €	60 €
Composteur en bois grand modèle (environ 600L)* + grille anti-rongeur 600L*	85 €	121,50 € 156,60 €	30,42 € 59,67 €	85 €	70,83 €

* selon le fournisseur (2 fournisseurs titulaires du marché afin de fiabiliser l'approvisionnement).

Le taux d'aide apporté par la collectivité sur ces équipements est de 50 à 60% sur le coût HT sauf pour les composteurs plastiques pour lesquels il a été décidé en 2022 de proposer un taux de subvention plus faible.

Les composteurs usagés (d'occasion) pourront être cédés gracieusement dans le cadre de projets pédagogiques ou associatifs, ou mis à disposition sur les zones de réemploi des éco-centres.

Pour les habitants en maison individuelle, la vente est limitée à un composteur par foyer, avec un renouvellement possible tous les 5 ans.

Pour les producteurs professionnels, la vente de composteurs est limitée à 3 composteurs par établissement, avec un renouvellement possible tous les 5 ans.

II. COMPOSTAGE COLLECTIF

1. Proposition de tarifs 2026 pour l'accompagnement au compostage en pied d'immeuble (CPI)

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble collectif.

Le service proposé comprend, pour les immeubles de plus de 10 logements :

- un sondage préalable des habitants réalisé par le SYBERT ;
- une étude du projet et l'aide à la validation du projet ;
- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs, grilles-anti-rongeurs, bioseaux,
- la fourniture de petit matériel de gestion du site (fourche, griffe, pelle).

Face à des demandes récurrentes et pour faciliter le rachat des matériels cassés ou perdus par les copropriétés, le renouvellement du petit matériel sera dorénavant possible, à un tarif proche de celui d'achat par le SYBERT.

La fourniture de tamis est stoppée car leur utilisation était marginale et il était très onéreux. Les tamis pourront être confectionnés dans le cadre des animations à destination des référents CPI.

- la fourniture des supports de communication (affiches, courriers, guides) ;
- la formation au compostage des référents de site (3 heures) ;
- l'installation des composteurs et l'organisation du lancement avec les habitants ;
- les visites de suivi régulières et les conseils techniques pendant 2 ans ;
- la fourniture et livraison sur site de structurant (broyat) pendant 2 ans.

Les conditions minimales pour lancer l'installation du site sont :

- identifier un minimum de 4 habitants volontaires pour être référents (immeubles de moins de 80 logements) et de 6 référents dans les immeubles de plus de 80 logements ;
- identifier un emplacement approprié pour l'installation des composteurs ;
- obtenir la validation de la copropriété (assemblée générale ou conseil syndical).

Le service comprend, pour les immeubles de moins de 10 logements :

- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs, grilles anti-rongeurs, bioseaux.

Pour 2026, il est proposé de maintenir la gratuité l'accompagnement du compostage en pied d'immeuble.

Désignation	Tarif 2024 en €	Tarif 2025 en €
Compostage collectif en pied d'immeuble	0 € TTC	0 € TTC

Proposition de tarifs 2026 pour le remplacement des composteurs collectifs

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble collectif.

Le service proposé comprend, pour les immeubles de plus de 10 logements :

- un diagnostic préalable de l'installation par une visite sur site
- les travaux de préparation du sol et l'installation des composteurs et grilles anti-rongeurs (généralement non présentes sur les sites anciens).

Il est également possible d'acheter une grille « anti-rongeurs » seule, pour les sites anciens qui n'en ont pas été équipés à l'origine, et dont les bacs seraient encore en bon état. Dans ce cas, l'installation de la grille est à la charge des référents compostage.

Le tarif « remplacement de bac seul » ne sera accessible qu'aux sites déjà équipés de grilles anti-rongeurs, l'objectif étant de rendre cet équipement systématique pour les sites de compostage collectif.

Le service proposé comprend, pour les immeubles de moins de 10 logements : la fourniture seule des composteurs et grilles anti-rongeurs.

Deux fabricants sont titulaires du nouveau marché de fourniture de composteurs et de grilles anti-rongeurs, avec des offres de prix différentes. Il est proposé de privilégier le matériel du fournisseur historique afin de permettre aux copropriétés de garder leurs anciennes grilles lors des renouvellements de bacs. Le SYBERT se fournira à la marge chez le deuxième fournisseur. Le tableau ci-dessous est donc établi sur la base des tarifs du fournisseur historique.

DÉSIGNATION	TARIF 2025 pour mémoire (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COÛT RÉSIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2026
Composteur collectif en bois 300 L + grille	72 €	140,10 €	56,75 €	72 € TTC soit 60 € HT
Composteur collectif en bois 600 L + grille	85 €	198,90 €	105,75 €	85 € TTC soit 70,83 € HT
Composteur collectif en bois 1000 L + grille	205 €	377,64 €	152,2 €	195,00 € TTC soit 162,50 € HT
Composteur collectif en bois 300L seul	30 €	84,30 €	45,25 €	30 € TTC soit 25 € HT
Composteur collectif en bois 600L seul	40 €	124,50 €	70,42 €	40 € TTC soit 33,33 € HT
Composteur collectif en bois 1000L seul	190 €	284,04 €	95,03	170 € TTC 141,67 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 300 L	42 €	55,8 €	11,50 €	42 € TTC soit 35 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 600 L	45 €	74,40 €	24,5 €	45 € TTC soit 37,50 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 1000 L	77 €	93,60 €	34,67 €	52 € TTC 43,33 € HT
Fourche		44,83 €	-0,14 €	45 € TTC soit 37,50 € HT
Griffe		27,61 €	-0,32 €	28 € TTC soit 23,33 € HT
Pelle		20,84	-0,13 €	21 € TTC soit 17,50 € HT

2. Proposition de tarifs 2026 pour la vente de composteurs pour les communes du territoire du SYBERT, pour leurs besoins propres (établissements scolaires, équipements communaux...)

Public concerné : communes du territoire du SYBERT

Les tarifs ci-dessous sont proposés pour 2025 ; ces tarifs sont stables par rapport à 2024. Pour mémoire, la vente de composteurs aux communes pour leurs équipements communaux est conditionnée à la signature d'une convention, encadrant les conditions d'utilisation des composteurs et l'usage du compost produit.

DÉSIGNATION	Tarif 2025 pour mémoire (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COÛT RÉSIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2026
Composteur en bois 300 L + seau	30 €	84,30 €	45,25 €	30 € TTC soit 25 € HT
Composteur en bois 600 L + seau	40 €	124,50 €	70,42 €	40 € TTC soit 33,33 € HT
Composteur en bois 1000 L + seau	190 €	284,04 €	95,03	170 € TTC soit 141,67 € HT
Grille anti-rongeurs pour bac 300 L	42 €	55,8 €	11,50 €	42 € TTC soit 35 € HT
Grille anti-rongeurs pour bac 600 L	45 €	74,40 €	24,5 €	45 € TTC soit 37,50 € HT
Grille anti-rongeurs pour bac 1000 L	77 €	93,60 €	34,67 €	52 € TTC 43,33 € HT

3. Grilles anti-rongeurs d'occasion

Depuis quelques années, le SYBERT installe de façon systématique des grilles « anti-rongeurs » au fond des bacs des sites de compostage de pied d'immeuble.

Certains de ces sites ferment après quelques années de fonctionnement, le plus souvent du fait du désinvestissement des référents compostage (déménagement, problème de santé, ou simple perte de motivation). Dans ce cas, les composteurs sont le plus souvent usagés, mais les grilles anti-rongeur, en acier, peuvent tout à fait être réutilisées, même si elles présentent des traces de rouille en surface.

Ces grilles d'occasion pourront être proposées aux communes, pour leur besoin propre (équipement de cimetières, écoles...), aux sites de compostage de pied d'immeuble ou encore aux producteurs professionnels éligibles à l'achat de composteurs (voir ci-dessus).

Il est proposé que le tarif corresponde à une réduction d'environ 50% par rapport au tarif neuf, soit les tarifs suivants (tarifs stables par rapport à 2024) :

DÉSIGNATION	Tarif Grille neuve 2025	Tarif Grille d'occasion 2025
Grille anti-rongeurs seule pour bac 300 L	42 € TTC soit 35 € HT	21 € TTC soit 17,50 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 600 L	45 € TTC soit 37,50 € HT	23 € TTC soit 19,17 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 1000 L	52 € TTC soit 43,33 € HT	26 € TTC soit 21,67 € HT

Ce tarif ne sera proposé que sous réserve d'un stock disponible au niveau du SYBERT.

Sur la base des propositions ci-dessus, à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **les tarifs 2026 de ventes de composteurs individuels en bois et en plastique, des bioseaux, des aérateurs, des lombricomposteurs et grilles,**
- **les tarifs 2026 pour l'accompagnement des projets de compostage collectif en pied d'immeuble,**
- **les tarifs 2026 pour le remplacement des composteurs collectifs, des grilles en pied d'immeuble et des outils de gestion,**
- **les tarifs 2026 pour la vente de composteurs aux communes pour leurs équipements communaux,**
- **les tarifs 2026 pour la vente de grilles anti-rongeurs d'occasion.**

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,

Vincent FIETIER

